



LOT – CORREZE VOIE D'AVENIR

CONCERTATION TERRITORIALE ATELIER THEMATIQUE SOCIO ECONOMIQUE

COMPTE-RENDU DE REUNION

Objet de la réunion Valider les hypothèses soumises Disposer à l'issue de cette étape d'un état des lieux partagé par les acteurs	Date de la réunion Mardi 19 janvier 2010 - (9h30 – 12h00) Centre Technique Départemental à Brive
Rédacteurs Conseil général du Lot Conseil général de Corrèze	Prochaine réunion Mardi 23 février 2010 (9h30 – 12h00) Centre Technique Départemental à Brive

Organismes	Représentants	Tél/Fax/Mail	Présent ou représenté	Absent ou excusé	Diffusion
Garant de la concertation	Henri COLIN	garant.concertation@voiedavenir.fr	X		X
Equipe projet					
	François SANÇON	concertation@voiedavenir.fr		X	X
	Pascale BEAUBIER	concertation@voiedavenir.fr	X		X
Conseil général du Lot	Hélène JUGIE	concertation@voiedavenir.fr		X	X
	Patrice OLIVIER	concertation@voiedavenir.fr	X		X
	Valérie LEREBOURS	concertation@voiedavenir.fr	X		X
Conseil général de Corrèze	Bernard GEFFRAY			X	X
	Thierry MARCHAND		X		X
EGIS Route et Aménagement	Jean-christophe COLLIN		X		X
Membres des ateliers					
Conseil général du Lot	Pierre DESTIC		X		X
Conseil général du Lot	Albert SALLE		X		X
Commune de Condat	Guy CHARAZAC		X		X

Organismes	Représentants	Tél/Fax/Mail	Présent ou représenté	Absent ou excusé	Diffusion
Commune de Cuzance	Jean-luc LABORIE		X		X
Commune de Nespouls	François PATIER Jean-pierre WATTEBLED		X	X	X
Commune de Sarrazac	Habib FENNI		X		X
Commune Les Quatre Routes du Lot	Lucien TEILLARD			X	X
Communauté de Communes des Portes du Causse	Jean-luc PESTOURIE		X		X
Communauté de Communes du Pays de Martel	Jean-luc LABORIE		X		X
Communauté de Communes Pays du Haut Quercy Dordogne	Pierre PRANGERE			X	X
Communauté de Communes Cère et Dordogne	Francis MALLEMOUCHE		X		X
Syndicat d'Etudes du Bassin de Brive	Patricia BROUSSOLLE		X		X
CCI du Lot	Loïz PIERRE		X		X
CCI de BRIVE	Anne MAMBRINI		X		X
ASF	Pierre GENQUET		X		X
Chambre d'Agriculture du Lot	Thierry LAVERDET		X		X
Chambre d'Agriculture de Corrèze	Pierre CHEVALIER			X	X
DDT Lot	J.M. GUICHARD		X		X
Fédération départementale du bâtiment et des travaux publics	Bernard JAUZAC		X		X
SIMAH (groupe SOTHYS)	Jean-claude DUCRUEZET		X		X
Association pour l'Intégrité du Causse de Nespouls	Cathy PICARD		X		X
Accès cible	Serge LANSKOY		X		X
	Olivier VERNEJOU		X		

Organismes	Représentants	Tél/Fax/Mail	Présent ou représenté	Absent ou excusé	Diffusion
Association Condat dans la Tourmente	André LAUMOND		X		X
	Didier ROQUES		X		
Association de défense de la Vallée de la Merlette	Jean-pierre TRIVIER		X		X
Conseil de développement de la Vallée de la Dordogne Lotoise	Christine LAVERDET			X	X
GADEL	Christian CABARD		X		X
Association Turenne Environnement	Pierre FLANDIN- BLETY		X		X
	Jean-claude TASSAIN		X		
	Claude MAZE		X		

Type	Emetteur	Version	Date
CR	CG 46	étape 1 – session 2	21 janvier 2010

Début de la réunion à 9h30.

Henri COLIN remercie les participants de leur présence et leur présente ses meilleurs vœux 2010.

Il présente l'ordre du jour en rappelant les objectifs des ateliers thématiques de l'étape 1 et propose de faire un tour de table.

Pascale BEAUBIER – Conseil général du Lot

Elle reprend la date du dernier atelier thématique et précise que les comptes rendus intermédiaires ont été transmis aux participants le 24 décembre 2009 par internet. Les observations et contributions ont été notifiées au bureau d'études Egis au fur et à mesure et tous les éléments même envoyé tardivement ont été analysés et exploités par Egis.

Malgré les délais très courts, elle fait part du fort investissement des participants et précise que la formule adoptée lui semble fructueuse.

Pour les comptes rendus de séance, elle propose de ne pas retoucher le texte d'origine et de mettre en annexes toutes les observations

Pour les comptes rendus de séance, elle propose d'affiner la méthodologie et demande la validation des points suivants aux participants, à savoir :

- compte rendu non modifié renvoyé avec les observations en annexe,
- contributions reçues mises à disposition sur le site internet.

Elle liste les organismes ayant fourni des observations et contributions et demande à l'assemblée si des omissions apparaissent.

Cathy PICARD – Association pour l'Intégrité du Causse de Nespouls

Elle s'étonne de ne pas apparaître sur la liste présentée par Pascale BEAUBIER.

Pascale BEAUBIER – Conseil général du Lot

Effectivement, nous avons reçu les observations et contributions de l'AICN. Celles-ci seront annexées au compte-rendu du 19 décembre 2009.

Pierre FLANDIN-BLETY – Turenne environnement

Les observations et contributions liées à l'atelier thématique environnement étaient laissées à la discrétion de Henri COLIN pour transmission à EGIS. A contrario, celles liées à l'atelier thématique socio-économique devaient être diffusées et annexées au compte rendu.

Pascale BEAUBIER – Conseil général du Lot

Fait part du courrier adressé par M. THIEFFRY et des interrogations qu'il a suscitées concernant sa diffusion, mais précise que l'ensemble des documents a été transmis à Egis.

Jean-claude DUCRUEZET – SIMAH Sothys

Signale qu'il n'a pas reçu le compte rendu intermédiaire daté du 24 décembre 2009 et demande à ce que cela soit rectifié.

Pascale BEAUBIER – Conseil général du Lot

C'est un problème d'adresse messagerie qui sera résolu pour la prochaine fois.

Henri COLIN – garant

Il reprend les propos de Nicolas CRESPEL (association de défense de la Vallée de la Merlette) évoqués lors de l'atelier thématique « volet technique » concernant les modifications et/ou corrections apportées au diaporama.

Les participants seront informés des diapositives modifiées et/ou corrigées pour éviter l'impression intégrale du document.

Présentation par Jean-christophe COLLIN - 1^{ère} partie : conditions de déplacements, temps de parcours, accidents.

Patricia BROUSSOLLE – Syndicat d'Etudes du Bassin de Brive

Réagit à la mention de l'absence de porteur de projet pour le contournement Sud de BRIVE, et informe que ce contournement est inscrit dans le schéma directeur de 2000 et qu'il sera pris en compte dans le SCOT.

Pierre FLANDIN-BLETY – Turenne environnement

Il évoque la faiblesse de la circulation nocturne et demande si ce critère est caractéristique de ce type d'axe routier.

Jean-christophe COLLIN – EGIS

Il n'a pas été étudié les rapports entre la circulation de jour et celle de nuit. Par contre, il est important de préciser que la circulation nocturne n'est pas plus faible sur ce secteur qu'ailleurs. De plus, ce n'est pas un critère qui permet de caractériser l'axe routier.

Habib FENNI – Commune de Sarrazac

Il existe une corrélation entre la présence des gendarmes et le nombre d'accidents. On peut constater que d'une année sur l'autre, les données soient inversées en fonction de l'intervention des gendarmes.

Pierre FLANDIN-BLETY – Turenne environnement

C'est un miracle s'il n'y a pas eu plus d'accidents sur la D720. Certains automobilistes se conduisent comme des criminels surtout lors des trajets domicile/travail. La portion de route à certains endroits est droite ce qui incite fortement les automobilistes à rouler très rapidement.

Jean-christophe COLLIN – EGIS

La géométrie de la route projetée doit permettre de mieux faire adapter les comportements des conducteurs.

Présentation par Jean-christophe COLLIN - 2^{ème} partie : démographie, agriculture, activités

Jean-pierre TRIVIER – Association de défense de la Vallée de la Merlette

Pour le secteur Nord, sur la diapo 35, il est impératif de prendre en compte les chambres d'hôtes, gîtes et villages vacances.

Jean-claude DUCRUEZET – SIMAH Sothys

Il revient sur le temps de transport déjà évoqué lors du précédent atelier thématique et regrette la non distinction des temps de parcours suivant les poids lourds et les véhicules légers.

Sur BRIVE, le pôle d'activités de la zone « Est » concentre des entreprises qui ont un rayonnement national à contrario la zone « Ouest » accueille des entreprises plutôt locales voire régionales.

Le temps de transport est très conséquent pour rejoindre la zone « Ouest » de Brive depuis l'est. .

Jean-christophe COLLIN – EGIS

La distinction des entreprises n'a pas été faite de façon générale. De plus, pour le calcul des temps de parcours il n'y a pas de relevés des poids lourds mais uniquement des véhicules légers.

Pierre FLANDIN-BLETY – Turenne environnement

Ce problème sera réglé lorsque la rocade Sud de Brive sera faite, ou par la [RD158](#) si Noailles réouvre aux PL.

Jean-claude PESTOURIE – Communauté de communes des Portes du Causse

Le contournement du Sud de Brive a été réclamé depuis 10 ans mais la réflexion a été stoppée pour permettre aux communes d'élaborer leur PLU, et l'intégrer ce qui n'a pas été fait. L'échangeur de Noailles est complètement enclavé car il n'y a pas eu maîtrise de l'urbanisation.

La question se pose concernant le financement de cette voie et doit-on aménager cette route sur l'existant de la RD [158](#) en termes de sécurité et de confort ?

Pierre FLANDIN-BLETY – Turenne environnement

Personne n'est obligé d'acheter des lots à bâtir en bordure de route.

Henri COLIN – garant

Il fait part des réflexions émises par le Syndicat d'Etudes du Bassin de Brive et précise que les PLU doivent être en cohérence avec le SCOT. La prise en compte des grands éléments du SCOT de BRIVE doit permettre de répondre à la problématique posée par M. DUCRUEZET, mais elle dépasse le cadre de notre étude.

Patricia BROUSSOLLE – Syndicat d'Etudes du Bassin de Brive

Le contournement Sud de Brive est inscrit en tant que principe au schéma directeur et apparaît maintenant sur les documents d'urbanisme.

La réflexion relative au coût et au portage du projet va se poser au sein du SCOT. Dans les comportements il y a une recherche de contournement par le Sud, réaliser un contournement est une nécessité. Il serait pertinent d'imaginer un contournement plus éloigné de l'agglomération de Brive afin en même temps de désenclaver le Sud Corrèze et le Nord Lot, de desservir l'aérodrome et le nouveau Parc d'Activités. .

On est dans un schéma plus pertinent qui doit dépasser les limites administratives et prendre la globalité de la problématique.

Pascale BEAUBIER – Conseil général du Lot

Elle remercie Patricia BROUSSOLLE de son intervention qui permet à chacun d'entre nous de prendre du recul et envisager une vision globale.

Jean-claude TASSAIN – Turenne environnement

Il revient sur la méthodologie concernant les annexes et contributions.

Quelle sera la valeur des contributions au vu du texte du compte rendu ?

Pascale BEAUBIER – Conseil général du Lot

Les comptes rendus sont des relevés de débats qui tentent d'être exhaustifs et qui essaient de rapporter le plus fidèlement possible les propos des participants.

Les observations seront annexées pour ne pas alourdir ces textes.

Les contributions ont été prises en compte par EGIS dans les études. Les études sont portées à la connaissance de tous les participants. Il n'y a aucune sélection et l'information des participants et du public est faite dans la plus grande transparence.

Jean-claude TASSAIN – Turenne environnement

Le site internet n'est pas correctement référencé. Il souhaiterait que ce lien apparaisse sur le site des associations.

Serge LANSKOY – Accès Cible

Il regrette que les observations et les comptes rendus n'aient pas été diffusés aux participants avant cette réunion ce qui aurait permis de débattre et surtout d'avancer.

Il demande à ce que les tracés soient au plus vite étudiés.

Il interpelle Patricia BROUSSOLLE au sujet de la réflexion à mener pour le contournement du Sud de Brive. Il n'est pas envisageable de mener une réflexion plus globale qui occasionnerait le gel des études actuelles.

Patricia BROUSSOLLE – Syndicat d'Etudes du Bassin de Brive

Elle réitère sa proposition pour obtenir une étude complémentaire liée au Fret ferroviaire et au moment du choix de l'itinéraire, il serait pertinent de prendre en compte la réflexion du SCOT.

Il faut faire la différence entre le ferroutage et les opérateurs de fret de proximité. A ce jour, le réseau local, les élus et collectivités ne font rien. Il faut être force de proposition en alliant les régions entre elles et ne pas se contenter du niveau local.

Serge LANSKOY – Accès Cible

La question du fret n'est pas notre sujet. Nous sommes ici pour décider du tracé. La route permettra de ramener le fret et non l'inverse. Il est illusoire d'espérer que ce soit une solution contraire.

Le vrai manque de l'étude est sur le transport de voyageurs, il faudrait interroger les entreprises pour connaître le nombre d'utilisateurs faisant le trajet Brive – Biars.

Ce comité n'a pas pour vocation à mixer les études telle que demandé par le Syndicat d'Etudes du Bassin de Brive.

Patricia BROUSSOLLE – Syndicat d'Etudes du Bassin de Brive

Elle fait part de son avis divergent et insiste pour que la réflexion se fasse d'une manière globale.

Jean-claude TASSAIN – Turenne environnement

Il fait part des décisions des communes de Nespouls et Noailles d'interdire la circulation des poids lourds en centre bourg. Il demande à la CCI Lot si des études ont été faites.

Loïc PIERRE – CCI Lot

Les CCI Lot et Corrèze ont déjà travaillé sur les opérateurs de fret. En région midi-pyrénées, la CCI est impliquée et le résultat des études devrait être d'ici la fin de l'année.

Pour les départements du Lot et de l'Aveyron, une réflexion un peu particulière est menée, le résultat est attendu pour la fin d'année.

Pascale BEAUBIER – Conseil général du Lot

RFF et SNCF ont été contactés pour participer aux ateliers thématiques et être membres du Comité de suivi.

Pierre FLANDIN-BLETY – Turenne environnement

Il persiste un problème de sémantique liée au fuseau Sud. Il voudrait que celui-ci soit nommé fuseau médian.

Pascale BEAUBIER – Conseil général du Lot

C'est effectivement un problème de sémantique mais le fuseau est défini en terme technique à savoir : points d'origine et d'arrivée, et entre les deux une zone large nommée fuseau. A ne pas confondre avec un tracé, comme par exemple le tracé existant, plus au sud, de la RD 803.

Pierre FLANDIN-BLETY – Turenne environnement

Au vu de sa remarque, il voulait faire observer que l'échangeur de Gignac permet de desservir au mieux les véhicules.

Bernard JAUZAC – Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics

Est-il prévu de prendre comme critère le bilan carbone ?

Pascale BEAUBIER – Conseil général du Lot

Il faut savoir qu'il existe une réelle difficulté quant au bilan carbone mais il est tout à fait envisageable de prendre ce critère dans les études.

Patrice OLIVIER – Conseil général du Lot

Présente le déroulement des études d'un projet routier, de façon à ce que chaque participant puisse situer nos échanges actuels dans la chronologie.

Pascale BEAUBIER – Conseil général du Lot

Elle présente le déroulement de l'étape 2 des études d'avant projet, à venir, et la notion de critères permettant de caractériser les tracés.

Pascale BEAUBIER – Conseil général du Lot

Elle informe que le compte rendu de séance retracera les échanges de ce jour. Lors du Comité de suivi du 29 janvier 2010, un diaporama de synthèse comportant les vues présentées aujourd'hui sera présenté aux membres.

Henri COLIN clôture la séance et communique les dates des prochains ateliers.

Fin de séance 11h30.